



Votre projet agricole d'abord !



**FAITES NOUS CONFIANCE POUR
NOS COMPETENCES :**



Un expert en **fourrage**
(+ 15 ans dans le séchage)

Un **éleveur ovin** sous panneaux (620 brebis)

Une équipe de **formateurs en AgriPV**
qui fait référence

Une équipe de chef de projets qui couvre
toute la France

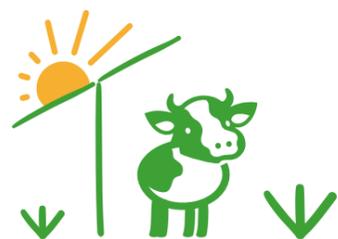


Conception graphique ©Eloquence communication 91927564400012. Ne pas jeter sur la voie publique.



*POUR UN PROJET
AGRIVOLTAÏQUE BIEN
CONSTRUIT :*

**CONFIEZ VOTRE PROJET
AGRIVOLTAÏQUE A DES
EXPERTS INDÉPENDANTS**



**Vous avez des questions ?
Parlons de votre projet.**



www.agripv-solutions.fr

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez **protéger vos animaux et vos cultures** tout en créant un **socle de revenus** pour votre exploitation ? Avez-vous pensé à l'**AGRIVOLTAÏSME** ?

QU'EST-CE QUE L'AGRIVOLTAÏSME ?

- ▼ C'est un outil parmi d'autres au service des agriculteurs.
- ▼ C'est ajouter sur une parcelle agricole une solution technique spécialement **dimensionnée pour rendre service à l'activité agricole** et générer de l'électricité photovoltaïque. Tout en **conservant les quantités et qualités de la production agricole** et sans diminuer les revenus issus de la production.
- ▼ L'agrivoltaïsme, tel que défini par la **loi APER**, doit apporter au moins l'un des services suivants :



**Amélioration
du bien-être
animal**



**Service
agronomique
aux cultures**



**Protection
contre
les aléas**



**Adaptation
au changement
climatique**

Le courtage en agrivoltaïsme par AgriPV Solutions

L'AGRIVOLTAÏSME QUE NOUS DÉFENDONS

- ▼ En agrivoltaïsme, on met **juste la quantité nécessaire de panneaux pour rendre service à l'agriculture**. C'est là que vous comprenez l'importance de bien choisir vos partenaires et de faire appel à l'**expertise d'AgriPV Solutions**.
- ▼ C'est avec cette vision qu'AgriPV Solutions s'engage à vos côtés dans la jungle de l'agrivoltaïsme. Nous vous aidons à réfléchir et à dimensionner votre projet, avant de faire appel à un opérateur pour obtenir les autorisations et construire la centrale.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

- ▼ Nous avons déjà conseillé plus de **500 agriculteurs** et accompagnons à ce jour plus de **120 exploitants** partout en France. Nous réalisons un **accompagnement complet et gratuit** tout au long du projet agrivoltaïque, c'est-à-dire :
 - Fournir des éléments de réflexion sur ce qu'est l'agrivoltaïsme,
 - Étudier la faisabilité de votre projet, parcelle par parcelle,
 - Concevoir ensemble votre projet,
 - Contractualiser avec un opérateur qui partage notre éthique,
 - Aider à l'obtention des autorisations.

LES ÉTAPES D'UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Étude de faisabilité

Notre équipe réalise une étude agricole et technique pour déterminer la pertinence d'un projet agricole sous panneaux.

Conception personnalisée

Nous concevons des solutions sur mesure en fonction de vos besoins, en choisissant la technologie d'agrivoltaïsme la plus adaptée à votre exploitation.

Contractualisation

Notre équipe expérimentée vous accompagne dans le choix de l'opérateur et participe aux négociations pour que l'accord vous soit bénéfique et adapté à votre projet.

Développement

Nous participons à l'obtention de toutes les autorisations nécessaires. Nous présentons et défendons votre projet auprès des autorités, dans les réunions publiques...

Installation

Réalisation des travaux : Fondations sans béton (pieux battus), horizons des sols non modifiés. Consignation des frais de démantèlement.

Mise en service

Une fois installé, votre système d'agrivoltaïsme est mis en service, commençant immédiatement à générer de l'électricité solaire.

Suivi agronomique jusqu'au démantèlement

Pendant toute la durée de vie du projet, vous êtes suivis et conseillés pour maintenir et optimiser votre production agricole. A la fin du projet, remise en état initial aux frais de l'opérateur. Contrôle de conformité obligatoire pour récupération des fonds consignés.

